Des dynamiques entrepreneuriales agricoles portées par des installations d'étrangers

15 avril 2022

Dans le cadre d'un projet de recherche consacré aux campagnes françaises dans les migrations internationales, la *Revue européenne de géographie* a publié un article sur les présences étrangères dans les territoires ruraux du sud-ouest de la France. Il évalue la contribution de ces migrations à la diversification sociale et économique de ces espaces.

En croisant travaux de terrain et analyses des recensements de la population depuis 1968, les auteurs montrent que si les migrations internationales concernent essentiellement les espaces urbains, elles ne sont pas négligeables dans certains territoires ruraux : zones frontalières de l'Est, lieux de villégiature de l'arrière-pays méditerranéen, grande périphérie de l'Île-de-France, et sud-ouest du pays (voir figure). Ainsi, alors que les habitants de nationalité étrangère ne représentaient que 3 % des populations vivant en milieu rural (contre 6,5 % au niveau national), ce chiffre atteignait 6,7 % dans le Périgord Vert en 2015.

Répartition des habitants de nationalité étrangère dans les espaces ruraux en France métropolitaine

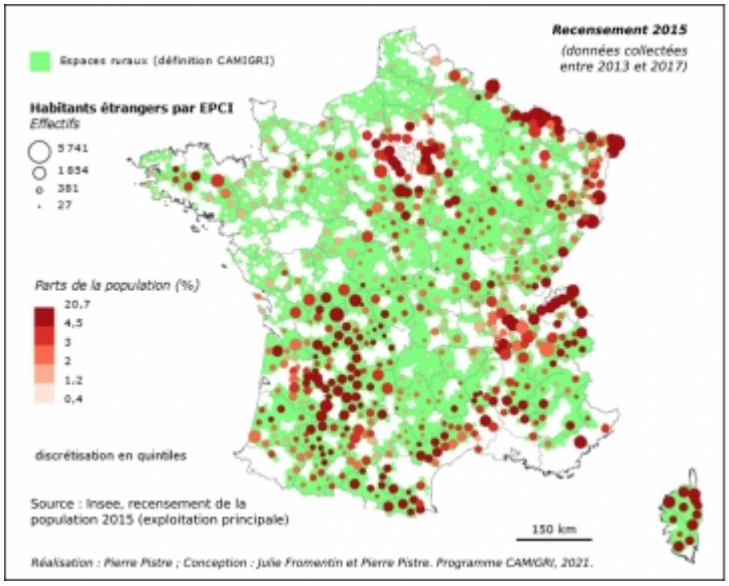

Source : *European Journal of Geography*

Dans cette zone, les auteurs montrent que cette population étrangère est porteuse d'une dynamique d'installation de nouveaux agriculteurs. Sur ce territoire peu dense, le choix d'une activité agricole représente souvent un projet de vie en rupture, au moins partielle, avec la vie citadine et leurs activités professionnelles antérieures. Les auteurs identifient deux types différents d'exploitations qui, dans les deux cas, essaiment à partir d'une exploitation-mère.

Dans le premier cas, les porteurs de projet (de nombreux Britanniques) ont créé des exploitations de maraîchage sur des terrains de faibles superficies (2 ou 3 ha), qu'ils ont achetés dans cette région historiquement tournée vers l'élevage. Ces

exploitations sont à l'origine d'innovations commerciales (collectifs de producteurs, vente en cagettes, etc.) combinées à un ancrage local (implication dans des marchés paysans historiquement bien implantés). Le second modèle repose sur des Néerlandais, installés en élevage laitier, attirés par un foncier accessible et des opportunités de reprise. Ce sont plutôt des exploitations de grande taille, insérées dans la filière laitière locale, insérées dans un réseau d'échanges et de formations avec les Pays-Bas. Ces néo-paysans étrangers s'installent quasiment tous en agriculture biologique, confortant une dynamique locale majeure.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *European Journal of Geography*